



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 décembre 2011

Délibération n° D20110560

**SITE BOINOT - MAISON PATRONALE - REFECTION DE LA CHARPENTE
ET DE LA COUVERTURE - AVENANT N°1 AU LOT 2 DES MARCHES DE
TRAVAUX**

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

PATRIMOINE ET MOYENS

**SITE BOINOT - MAISON PATRONALE - REFECTION DE LA
CHARPENTE ET DE LA COUVERTURE - AVENANT N°1 AU LOT 2
DES MARCHES DE TRAVAUX**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 9 mai 2011, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux, lots 1, 2 et 3, pour la réfection de la charpente et de la couverture de la maison patronale du site Boinot à Niort.

Après dépose de la couverture, il s'est avéré que l'état de la charpente était plus dégradé que prévu. Par ailleurs, la structure porteuse de celle-ci est également très détériorée, ce qui impose son remplacement en accord avec le contrôleur technique.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent l'établissement d'un avenant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 du lot 2 des marchés de travaux de réhabilitation de la Maison patronale du site Boinot selon le tableau suivant :

n°	Intitulé	Entreprise	Montant marché initial en € TTC	Avenant n°1		Montant total marché initial + avenant en € TTC
				Montant en € TTC	%	
2	Charpente bois	Pougnand	42 386,89	11 728,13	27,67	54 115,02

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL